

## Catalis a ouvert la première session d'appel à candidature pour cette année.

Les personnes (ou groupes) qui ont une idée ou un projet répondant à une problématique de société et qui souhaitent mettre en œuvre une solution innovante sur le territoire de Midi-Pyrénées auront jusqu'au 30 juin prochain pour candidater via le site : [www.catalis.coop](http://www.catalis.coop)

Une pré-sélection des projets par des comités techniques départementaux aura lieu en juillet et déterminera les projets qui seront retenus pour entrer en phase de pré-incubation. Les auditions des projets devant un Jury Régional de Sélection se dérouleront en septembre, date à laquelle démarrera la phase d'incubation pour une durée de 6 mois, renouvelable. Pour être éligibles, les projets doivent répondre aux critères suivants:

- Implantation sur le territoire de Midi-Pyrénées
- Caractère innovant : solution nouvelle, non existante sur le territoire d'implantation
- Dimension de valeur ajoutée sociale : solution proposant une réponse à des besoins sociaux nouveaux ou non satisfaits sur le territoire
- Faisabilité économique : modèle économique marchand mais non lucratif
- Gouvernance partagée et collective
- Impact sur la création d'emploi, le lien social et/ou l'environnement